

**M. l'Orateur:** Le député s'était fixé un but impossible, et il l'a atteint.

### LA DÉFENSE NATIONALE

UNE SÉANCE CONJOINTE DU COMITÉ DE LA DÉFENSE ET DU COMITÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Monsieur l'Orateur, en l'absence de l'honorable député de Restigouche-Madawaska, j'aimerais, à titre de président suppléant du comité permanent des affaires extérieures, poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre pourrait-il avoir l'obligeance d'organiser une séance conjointe des comités de la défense et des affaires extérieures pour permettre un examen plus approprié et plus attentif de certaines questions qui touchent l'unification des forces armées?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je crois avoir réglé cette question efficacement hier, monsieur l'Orateur.

**M. Nesbitt:** En ce cas, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que le premier ministre a laissé entendre tout à l'heure qu'il était un spécialiste de l'unification, aurait-il l'obligeance d'essayer d'organiser une telle réunion conjointe?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Je ne saurais pas être plus efficace que mon honorable ami, le ministre.

### L'INDUSTRIE

L'ÎLE DU CAP-BRETON—LES DÉCLARATIONS SUR L'AIDE AUX MINEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait des remarques au sujet de l'Accord sur l'automobile et les problèmes de cette industrie, le premier ministre voudrait-il informer ses ministres que lorsqu'ils feront à l'extérieur de la Chambre des déclarations sur des questions qui ne relèvent pas de leurs propres ministères, ils voudront bien m'accorder le même privilège de réponse que celui qu'on a déjà accordé ici à la Chambre?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je pose la question de privilège...

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement...

[M. Herridge.]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**L'hon. M. Martin:** Je pose la question de privilège...

**L'hon. M. Starr:** Ne voyez-vous pas que monsieur l'Orateur est debout?

**M. l'Orateur:** Sauf erreur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a été le premier à poser la question de privilège et je crois que je devrais l'entendre tout d'abord.

**L'hon. M. Martin:** La question de privilège est la suivante, monsieur l'Orateur. Tout député ministériel a des obligations vis-à-vis de ses commettants, et je veux que mon honorable ami sache que mon devoir est de veiller aux intérêts des travailleurs de l'automobile, à titre de député. Ce que j'ai dit n'est aucunement incompatible avec mes obligations de ministre de la Couronne, en dépit de la remarque que le chef de l'opposition vient de faire avec tant d'obligeance, bien entendu.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Vous devriez faire volte-face et corriger le ministre de l'Industrie.

**M. MacInnis:** Je signale au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que lorsque des questions analogues ont été posées au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social au sujet des mineurs des houillères de Nouvelle-Écosse, dont une partie se trouve dans sa circonscription, il a catégoriquement refusé d'y répondre; ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous déclare aujourd'hui contredit clairement les actions de son collègue que je viens de mentionner et les décisions antérieures de cette Chambre. Non seulement le secrétaire d'État aux Affaires extérieures contredit son collègue, mais il contredit aussi la présidence.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. MacInnis:** J'ai aussi posé la question de privilège. Pourquoi le ministre a-t-il pris la parole puisque la question s'adressait au premier ministre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député voudrait-il reprendre son siège. Il a posé une question qui n'était pas une question de privilège, après quoi le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a posé la question de privilège...

**M. MacInnis:** J'invoque le Règlement. De quel droit peut-il prendre la parole et répondre à une question posée au premier ministre?